



### « A Charron, tout est possible ! »

Cette devise, c'est celle de notre village qui guide nos choix depuis l'élection en 2014 de l'équipe municipale.

Bientôt six années se sont écoulées, durant lesquelles Charron a pu se reconstruire afin d'être un village épanoui par toujours plus d'attractivité.

Il fait bon vivre dans notre commune :

- les manifestations festives et culturelles sont toujours présentes. Un grand merci à toutes celles et ceux qui s'impliquent dans l'organisation de ces moments.

- Notre identité rurale est préservée au travers d'aménagements urbains, que ce soit pour votre

sécurité ou vos loisirs. Je pense aux nouvelles pistes cyclables, à l'enfouissement de réseaux ou encore au lancement de l'étude d'agencement de la rue des Groies. Bon nombre d'autres réalisations sont décrites dans ce bulletin pour un achèvement cette année.

Depuis 2014, l'équipe municipale a toujours été animée par cette volonté de construire l'avenir de notre village en toute transparence, plaçant ainsi l'intérêt général au cœur de notre action.

Bien sûr, bon nombre de travaux ont été engagés il y a quelques temps, et se poursuivent encore aujourd'hui. Une chose est sûre, hormis la maison de santé pour laquelle l'objectif est de pouvoir déposer la permis de construire pour le début de l'année 2020, nous avons la volonté de tout mettre en œuvre afin que tous les travaux commencés soient achevés avant la fin de ce mandat.

La bonne situation financière de notre commune décrite dans ce bulletin, nous permet d'être ambitieux en tenant de tels engagements. Ce n'est pas le fruit du hasard mais plutôt la juste récompense de

nos concessions :

Au niveau du personnel communal qui a toujours continué, malgré une baisse d'effectif et une évolution de carrière gelée par moi-même depuis 8 années, a assurer un service de qualité. Au niveau de vos élus qui pour les uns ont toujours limité le montant de leurs indemnités et pour les autres accepté de faire bénévolement des missions pour le bon fonctionnement des services communaux.

Ou enfin, au niveau de nous tous, contribuables charronnais, qui avons toujours accepté depuis 2010 les augmentations d'impôts et de tarifs des services municipaux.

Aujourd'hui, une chose est sûre, nous pouvons être fiers d'avoir réussi le pari de sortir notre village de l'impasse financière.

Bien que les finances permettent d'envisager de belles choses pour les années à venir, la réussite reste avant tout l'implication de vos élus aujourd'hui, comme demain.

A bientôt.

Jérémie Boisseau  
Votre Maire.

## JARDINONS À L'ÉCOLE !

Les enfants du centre de loisirs ont pu bénéficier d'ateliers d'éco-jardinage et d'éducation à l'environnement. En effet, le Pole Nature de Taugon est intervenu tous les mercredis matins du premier trimestre de l'année et a associé les enfants autour de la fabrication d'un lombricomposteur afin de découvrir la vie du sol : découvrir

une forme de recyclage, observer les êtres vivants dans le compost, comprendre les principes et les étapes du compostage, découvrir les utilisations du compost...

Ils ont également participé à la création d'un jardin en permaculture qui viendra agrémenter les cours d'école maternelle et à la plantation d'une haie dans l'école élémentaire.



# LE BUDGET 2019...

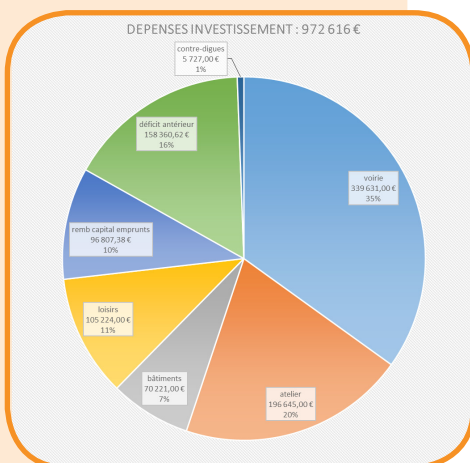
## FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Gestion saine

**514 000€**  
autofinancement

sans  
augmentation  
des impôts

**sans recourir  
à l'emprunt**



**Voté lors du dernier conseil municipal, le budget 2019 fait l'état d'une gestion financière de notre commune saine et équilibrée. Gestion rigoureuse, maîtrise des dépenses de fonctionnement, nouveaux chantiers de travaux majeurs, le budget traduit les efforts réalisés sur les dernières années. Il permet le maintien de la qualité des services à l'ensemble de la population et surtout, de continuer à investir pour demain..**

Un budget communal comporte deux sections : **fonctionnement et investissement**.

- Le budget de fonctionnement : il s'agit de la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les produits de services tels cantine, garderie, fermage ...
- Le budget d'investissement : Cette section comprend les acquisitions véhicules, matériel, équipement ... et des travaux comme les bâtiments, la voirie... augmentant ainsi le patrimoine de la commune.

Nos dépenses de fonctionnement  
Total 1 690 091 € dont

-Charges de personnel = 703 800 €(42%)

-Charges à caractère général = 335 695 €(20%)

**-virement à la section investissement = 514 000€ (30%)**

**autofinancement  
514 000€**

Nos Recettes de fonctionnement  
Total 1 690 091 € dont

-impôts et taxes 820 690 (49 %)

-dotations de l'Etat 362 769 (22%)

-excédent reporté 276 683 €(16%)

Quant à l'autofinancement (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) il s'élève à 514 000 € et ce, **sans augmentation des impôts.**

514 000 € est une somme « extraordinaire ». Souvenons-nous en 2014, la commune dégagait seulement 15 000 € d'autofinancement.

Grâce à l'argent dégagé en fonctionnement, la commune peut, **sans recourir à l'emprunt**, terminer son programme de travaux.

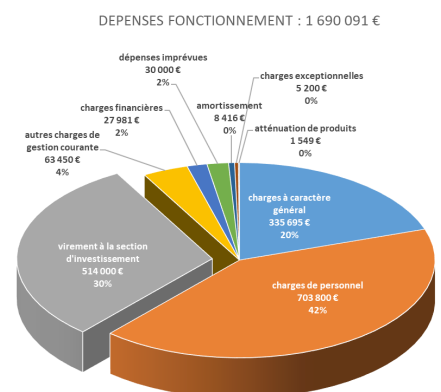
Nos dépenses d'investissement, d'un total 972 616 €, comprennent les frais liés à la réalisation d'infrastructures :

Travaux et entretien des bâtiments : accessibilité école élémentaire, pôle médical, huisseries bibliothèque, système désenfumage salle des fêtes, ateliers

Aménagement des voiries : liaison Vélodyssée au Port du Pavé, nouvelle piste cyclable Rue du 19 Mars,

l'ilot central de la zone commercial, amélioration de la sécurité rue Pierre Loti, lancement de l'étude d'aménagement rue des Groies.

Equipements : acquisition de matériels et d'un véhicule pour le service technique, construction d'un atelier, participation à la construction d'un hangar à panneaux photovoltaïque. Sans oublier les loisirs : halle et ses abords, étangs, skate-park, tables et chaises pour la salle des fêtes et la maison des associations.



## CADRE DE VIE : des aménagements qualitatifs pour préserver et valoriser les espaces verts publics...

Les travaux effectués rue du Port de Garde sont maintenant terminés. Ils consistaient à revitaliser la zone des étangs en créant un véritable lieu de promenade, permettant de vous retrouver pour un moment conviviale. Des barbecues ont été installés et libres d'utilisation.

A ce titre, nous vous convions à l'inauguration du site  
**le samedi 22 juin à midi.**  
Venez nombreux en famille !!!

Nous aurons le plaisir de vous offrir un verre de l'amitié et nous poursuivrons l'après-midi par un pique-nique et un barbecue libre ; **des jeux et activités pour les familles vous seront proposés.**

Rue du 19 mars, un nouvel aménagement prend forme : c'est un chemin traversant, autour des étangs et des terrains de pétanque que vous pourrez emprunter en toute quiétude. Les agrès du parcours de santé seront prochainement installés afin de réaliser des exercices de mise en forme. Ce site sera accessible à tous, petits ou grands !



La réalisation d'une halle s'inscrit également dans le cadre de l'aménagement de la Rue du 19 Mars. Début des travaux prévu pour la rentrée, cette halle se veut « multifonction » c'est-à-dire :

- être un espace de rassemblement pour la population
- servir aux activités des charronais comme les mariages, vins d'honneur, etc....
- recevoir les animations organisées par le comité des fêtes ou toute autre association : concerts, expositions, fête communale, repas...

Nul doute que cette halle sera un élément de vie de notre village .

Le coût total de l'opération est de **52 000 €**, dont 17 000 € à la charge de la commune.



Rue de la Marina, le parking de la salle de Judo et du foot s'est refait une beauté ! L'enrobé a été réalisé courant mars et notre service technique l'a finalisé par de belles plantations. L'éclairage a également été installé au milieu du parking.

A noter, en ce qui concerne les travaux d'enfouissement des réseaux rue Pasteur et rue Pierre Loti, ils débuteront dans les prochains jours.

### LES ACTUS CARTON ROUGE ....

Notre village bénéficie de nombreux chemins et sites de verdure naturels dont chacun peut apprécier les bienfaits... Malheureusement, nous constatons encore des dépôts de déchets divers (gravats, encombrants, ordures ménagères ...) en bordure de chemins ou de champs. Nous constatons également des dépôts au pied des conteneurs. Nous faisons appel au civisme et à la responsabilité de chacun en vous demandant de respecter les espaces publics et privés, dans un souci de respect de l'environnement et de notre cadre de vie.

# AGENDA 2019

**8 JUIN**

**FESTIVAL MOUL'STOCK,  
À PARTIR DE 16 H** Organisée  
par le Comité des fêtes  
**DÉFIS DU MARAIS.**  
ADULTES : 11 H  
ENFANTS : 14 H

**22 JUIN**

**PIQUE NIQUE GÉANT AUX  
ÉTANGS RUE DU PORT**  
FÊTE DE LA MUSIQUE  
AU BON ACCUEIL

**29/30 JUIN**

**CONCOURS NATIONAL DE  
CONDUITE DE CHIEN  
DE BERGER SUR  
TROUPEAU OVIN**

**13 JUILLET**

**CONCOURS DE CHIENS DE  
TROUPEAU ORGANISÉ PAR  
AUNIS ATLANTIQUE CLUB  
CANIN CHARENTAIS 17**

## «Charron info»

Responsable de la publication :  
Jérémy Boisseau  
Conception : Séverine Morisset  
Graphisme et impression :  
imprimerie Paul Mingot  
Dépôt légal n° 1190 du  
30/07/2009

## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### DES NOUVELLES DU CLUB CANIN DE CHARRON ...

Depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier et jusqu'au 31 juillet 2019 et pour la seconde année consécutive, l'AACCC17 assurera l'éco-pâturage sur le territoire de CHARRON.

Les 120 brebis mises à disposition à cet effet, se sont attelées avec plaisir à leur tâche sous la houlette de Serge et de son fidèle et indispensable border collie Look.

Après la digue du Bas Bizet, la prochaine mission confiée à la troupe : l'entretien de l'aire naturelle face à l'école primaire ainsi que celle de l'aire de jeux contiguë à la salle des associations, rue du 19 Mars 1962. Le déplacement du troupeau vers ce nouveau lieu a donc été l'occasion dimanche dernier 28 avril, d'une mini-transhumance dans les rues de Charron encadrée par les bénévoles et certains pratiquants de la discipline troupeau de l'association canine.

Nous vous donnons rendez-vous sur de nouveaux sites et vous convions à nous rejoindre pour la prochaine transhumance !

Programme détaillé des manifestations sur <http://acc17.fr> ou au 05.46.01.36 .40

**L'ATELIER UKULÉLÉ** de Charron compte 28 membres et fêtera sa fin de saison le mardi 25 juin. La première saison de cet atelier est un

beau succès qui a été marqué par un premier concert public à l'EHPAD de Charron, très apprécié par les pensionnaires. La prochaine saison débutera à la rentrée le 8 octobre 2019. Les inscriptions ouvertes à tous, débutants ou non, peuvent se faire auprès de l'association.

### L'ASSOCIATION ECLADES

prépare également un nouvel atelier « CABARET » pour la rentrée de septembre. Cet atelier permettra à tous les talents débutants ou confirmés d'exprimer leur art dans n'importe quelle discipline du spectacle vivant (cirque, magie, jonglerie, acrobatie, chanson, musique, sketches etc ...). Ouvert aux enfants et aux adultes, l'objectif est de préparer un spectacle festif qui pourra être présenté au public. Les personnes intéressées peuvent contacter l'association.

Contact : Eric Tollet 06 51 03 41 25 [eclades.contact@gmail.com](mailto:eclades.contact@gmail.com)

C'est parti pour **LE 9<sup>ème</sup> FESTIVAL MOUL'STOCK** : 7h de concerts gratuits avec GLUNK, CHEZ STERFIL, JAMIE GALIENNE et GOLDEN PARACHUTE. Musique, convivialité et 2 tonnes de moules au programme. Infos et Actus <https://www.facebook.com/FestivalMoulStock/>

**8<sup>ème</sup> DÉFI DU MARAIS** avec 5km de Course à pied, 6km de Canoë et 12km de VTT par équipes de deux. Déguisements et bonne humeur obligatoires.

**2<sup>ème</sup> DÉFI DRÔLE** : Course d'obstacles pour les enfants nés entre 2002 et 2013 par catégories d'âges. Comme pour les adultes, déguisements et sourires impératifs.

Pour les deux défis, infos et inscriptions sur [www.defidumarais.fr](http://www.defidumarais.fr)

